

Notice relative à la déclaration des primes

Catégorie 5 (édition 01/2023)

Domaines d'activités

**Planification architecturale, direction de projets et direction des travaux,
Assistance au Maître de l'Ouvrage,
Gestion de l'exploitation des bâtiments.**

Activités

Activités traditionnelles des sociétés pour

- architecture, conseil, direction des travaux de construction
- paysagistes
- soutien au maître de l'ouvrage toutes spécialités
- soutien aux autorités toutes spécialités
- architecture d'intérieur

Cette catégorie inclut notamment les activités relevant des domaines suivants:

- habitat
- enseignement, formation et recherche
- industrie et métier
- agriculture et exploitation forestière
- constructions destinées aux installations techniques
- commerce et administration
- justice et police
- assistance et santé
- culte, projets de restauration des monuments historiques
- culture et sociabilité
- restauration et tourisme
- loisirs, sport, détente
- infrastructure destinée aux transports
- installations militaires et de protection

ainsi que

- expertises
- analyses de la situation actuelle
- études de risque
- mise en œuvre de directives protection incendie
- rapports et examens de compatibilité avec l'environnement

dans les domaines d'activités indiqués ci-dessus